

**COMITÉ STRATÉGIQUE DU 11/06/2020
CONSORTIUM PARI**

<u>Membres présents</u>	<ul style="list-style-type: none"> • M. Eustase JANKY, Président de l'UA • Mme Angéla EPAMINONDAS, Cheffe de Cabinet du Président de l'UA • M. Jean-Charles DAVID, Directeur délégué à la Recherche et aux affaires institutionnelles • M. Jean-Louis MANSOT, DRRT de la Guadeloupe • M. Philippe HUNEL, DRRT de la Martinique • M. Fernand SABIN, Rectorat de Martinique • M. Nicolas CRAIPEAU, Rectorat de Guadeloupe • Mme Marie-France DUVAL, CIRAD / IRD • M. Roberto MORETTI, IPGP-OVSG • M. Ywenn DE LA TORRE, BRGM • M. Harry OZIER-LAFONTAINE, INRAE • M. Dominique MARTINEZ, CIRAD • M. Antoine TALARMIN, Institut PASTEUR Guadeloupe • M. Henri ROCHE, AMPI Martinique • M. Jean-Claude MANERE, Président de la Commission Tourisme et Membre du Bureau de la CCI de Martinique (représentant de M. Philippe JOCK) • M. Alan NAGAM, FTPE Guadeloupe
<u>Absents & Excusés</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Anne-Marie LEJEUNE, IPGP-OVSM (<i>problème de connexion dû au réseau</i>) • M. le Vice-président du PUR Guadeloupe • Mme la Vice-présidente du PUR Martinique • Représentant de l'INSERM • Représentant du Conseil Régional de Guadeloupe • Représentant de la CTM • Représentant de l'IFREMER • Représentant de Synergile
<u>Début de séance</u>	14h10
<u>Fin de séance</u>	15h42

ORDRE DU JOUR	
<ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'organisation du séminaire initial du consortium de coordination de la Politique • Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> ➤ travaux effectués par le Groupe de travail recherche chlอร์ดэcone 	

Le quorum étant atteint (14/21), Monsieur le Président de l'Université des Antilles ouvre la séance après avoir remercié les membres de leur présence.

Point abordé	Proposition d'organisation du séminaire initial du consortium de coordination de la Politique
Discussions	<p>Monsieur le Président de l'UA indique que le séminaire qui devait être organisé fin avril début mai n'a pas pu se tenir en raison du confinement. Il poursuit en signalant qu'il faut d'ores et déjà mettre au point une organisation permettant de faire vivre et de rendre visible la politique de site. Un programme doit être élaboré, de préférence sur une journée.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA propose la date du jeudi 9 juillet 2020 pour la tenue du séminaire. Le programme pourrait être le suivant :</p> <p><i>Matin :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation de la politique de site et du consortium de coordination de la Politique Antilles de Recherche et d'Innovation (PARI) ; ✓ Présentation des pôles thématiques de recherche et de leur fonctionnement ; ✓ Présentation de quelques projets collaboratifs (4-6) en cours ou en instance de démarrage illustratifs de l'action des pôles thématiques ; <p><i>Après-midi :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ateliers. <p>Monsieur OZIER-LAFONTAINE informe qu'une réunion de concertation du « think tank » sur la reprise des activités de recherche et des activités entrepreneuriales en lien avec la recherche s'est tenue en présence des DRRT de Guadeloupe et Martinique et de Monsieur NAGAM. Le Président de la FTPE de Martinique n'a pas pu être présent en raison d'un agenda contraint.</p> <p>Trois temps forts ont marqué cette réunion :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) un temps d'échange permettant de recueillir le sentiment de chacun au regard de l'intérêt d'un l'atelier relatif à la reprise des activités de recherche et entrepreneuriales. 2) un débat controversé sur les concepts d'innovation et de transfert 3) la méthodologie : convoquer des personnes ressources (représentants d'associations, d'entreprises, d'institution de recherche, etc.) pour phosphorer sur le pourquoi de l'atelier et comment le conduire. Une réunion préliminaire serait utile pour préparer le terrain et définir le déroulé de l'atelier du 9 juillet <p>Monsieur HUNEL complète les propos de Monsieur OZIER-LAFONTAINE en soulignant la nécessité de rapprocher le monde de la recherche et le monde socioéconomique.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA demande à ce que les Vice-présidents des commissions recherche des deux pôles soient contactés afin qu'ils indiquent les noms des animateurs des six pôles thématiques.</p> <p>Monsieur TALARMIN pense que le choix des animateurs n'a pas été finalisé en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19. Il faudrait rapidement organiser une réunion pour les désigner.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA demande s'il est possible d'identifier des projets intéressants en vue de les présenter lors du séminaire.</p> <p>Monsieur OZIER-LAFONTAINE informe qu'une réunion s'est tenue ce matin sur la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3). Il est à noter qu'un certain nombre de projets qui structurent les grands axes sont en train de se dessiner. Il serait intéressant de les recenser et de présenter les plus structurants en termes de construction de la chaîne de valeur, lien entre recherche et formation, sur le tissu socio-économique.</p> <p>Monsieur MANSOT ajoute qu'il est important d'avoir parmi les participants au séminaire des industriels et des entreprises afin d'avoir des échanges et des projets présentés par ces derniers (projets collaboratifs ou projets en lien avec la recherche et l'innovation). Il faut aussi qu'ils soient présents lors des ateliers de l'après-midi dans la mesure où ces ateliers ont pour intérêt de faire se rencontrer le monde socioéconomique et le monde académique.</p> <p>Monsieur MANSOT annonce qu'il a sollicité le Secrétaire Général aux Affaires Régionales de Guadeloupe (SGAR) qui sera normalement présent au cours de la présentation de PARI et des six pôles thématiques. Seront aussi présents son adjoint et les chargés de missions développement économique, développement numérique et le commissaire à la vie des</p>

entreprises. Par ailleurs, compte tenu du travail en cours sur la S3, il paraît opportun, qu'en dehors des collectivités (Région Guadeloupe et CTM), les Assistants à la Maîtrise d'ouvrage (AMO) soient présents. Le cabinet Ernst & Young n'est pas opposé à une participation en présentiel ou en visioconférence.

Monsieur HUNEL pour la Martinique indique qu'il prendra l'attache du SGAR, du chargé de mission au développement économique et du commissaire à la vie des entreprises. Il faudrait aussi associer à cette démarche la chargée de mission environnement et développement durable. Une demande sera aussi introduite auprès de l'AMO.

Monsieur TALARMIN alerte sur le projet ANR COVID qui pourrait réunir le monde de la recherche et le monde économique. C'est un projet dans lequel participent l'Université, le CHU, l'Institut Pasteur, Santé publique France, l'ARS et les collectivités locales (Région et communes). Il serait possible d'y associer les entreprises de Guadeloupe qui fabriquent des masques et du gel hydroalcoolique. Cela démontre qu'une chaîne peut se monter facilement et rapidement dans un contexte d'urgence.

Monsieur le Président de l'UA et **Monsieur MANSOT** approuvent cette idée.

Monsieur le Président de l'UA pense qu'il serait intéressant d'associer les chercheurs de la Caraïbe. Il échangera avec eux sur ce point lors d'une réunion qui se tiendra en visioconférence lundi prochain.

Monsieur NAGAM intervient sur le sujet des masques en signalant que la FTPE travaille en lien avec la Région Guadeloupe sur la mise en place de la fabrication des masques en faisant participer l'essentiel des structures d'insertion présentes sur le territoire. La FTPE est déjà en train de lancer avec un chef de projet la filière textile sur la production des équipements pour le nouveau CHU (ex : chasubles). 35 machines industrielles sont mobilisées en ce sens. Une visite de l'entreprise sera organisée cet après-midi en présence du Conseil départemental. Il est important de pouvoir répondre aux besoins du territoire pour mieux élaborer la filière textile qui se met en place.

Monsieur NAGAM informe par ailleurs que des partenaires canadiens souhaitent installer, en Guadeloupe et en Guyane, des laboratoires/centres de recherche en relation avec le CHU et le centre de drépanocytose autour de l'industrie du cannabis thérapeutique. Le groupe de travail « développement économique » qui a mis en place un « think tank » a déjà des éléments pour proposer des orientations économiques de filière. Il s'agit avant tout de relancer des filières de production économique sur nos territoires.

Monsieur NAGAM poursuit sur la filière relative à l'énergie. Le projet de parc éolien offshore « Guadeloupe Eoline offshore (Geo) » basé sur l'étude des alizés et mené avec le Pr Rudy CALIF sur la commune de Port-Louis peut lui aussi être présenté lors du séminaire. Le projet Geo concerne l'hydrogène et le gaz. L'ADEME et l'AFD ont déjà approuvé une partie du financement de l'étude de faisabilité.

Monsieur le Président de l'UA pense que cette action intéresse particulièrement le pôle thématique énergie. Il faudrait établir un contact avec l'animateur de ce pôle dès qu'il sera désigné.

Monsieur TALARMIN ajoute qu'il y a un réel intérêt pour que la production des masques soit faite en Guadeloupe.

Monsieur ROCHE souhaite connaître le format des présentations et des interventions qui seront faites lors du séminaire du 9 juillet

Monsieur le Président de l'UA signale que le séminaire se tiendra en visioconférence dans deux amphithéâtres et sur une journée entière. Il suggère qu'une pause sous forme de cocktail soit faite sur les deux sites pour éviter tout retard lors de la reprise pour les ateliers de l'après-midi.

Monsieur ROCHE demande si les projets seront présentés par les structures de recherche (Synergîle, AMPI, etc.) notamment pour la thématique sur l'énergie ou par les porteurs de projets eux-mêmes. Il prend l'exemple de la SARA (lieu où il travaille) qui porte des projets à la fois sur le territoire de la Guadeloupe et sur celui de la Martinique.

Monsieur MANSOT explique que deux types d'interventions sont envisagés :

Les présentations des pôles à chaîne de valeur complète (ou pôles thématiques), de leur portefeuille de projets en cours et à venir, de leur fonctionnement seront réalisées par les

animateurs des pôles (10-15min).

Quelques exemples de projets (4 à 6) en cours ou en instance de démarrage considérés comme projets phares ou illustratifs du fonctionnement collaboratifs des pôles (ex des projets PRECA, MALIN) seront présentés par les porteurs de projets (10-15min).

Monsieur NAGAM indique que l'Université par le biais de la recherche doit être le point de départ de la relance de l'industrie en Guadeloupe et plus généralement en Outremer. Les projets doivent être élaborés et innovants pour favoriser une autre économie sur le territoire. Beaucoup de chefs d'entreprises au départ ont créé leur société pour générer leur emploi mais ils ont manqué d'ingénierie pour aller plus loin et développer l'entreprise vers l'exportation à travers leur activité. Le potentiel de la biodiversité de la Guadeloupe (biodiversité marine et végétale) à travers l'Université doit être la base de la recherche et de l'innovation. Le développement économique doit être la base de protection de l'environnement. Il faut une évolution industrielle et économique pour que nos jeunes trouvent l'opportunité de diriger des entreprises aux Antilles. Cela devrait déboucher sur des types d'emploi de haute technologie et permettre l'essor des territoires. L'université doit permettre de sortir de l'économie de comptoir. Il faut relancer la politique économique des Antilles.

Monsieur MANSOT complète en ajoutant que dans les ateliers qui se tiendraient l'après-midi, la relation recherche innovation entreprise est un des objectifs de PARI. Il serait intéressant d'avoir un atelier sur l'évolution sociétale pour un projet d'évolution de la société post covid et non uniquement penser la relance technologique. Une relance sciences humaines et sociales qui permettrait aux partenaires de l'UA et d'ailleurs de proposer de nouvelles pistes de développement de la société sur nos territoires qui pourraient être des territoires pilotes.

Monsieur HUNEL trouve l'idée intéressante. Il indique qu'un projet a été déposé sur cette dimension gestion de la crise et une nouvelle gouvernance à mettre en place pour mieux gérer ce type de crise à l'avenir. On observe l'impact de la crise sur nos territoires. L'organisation de nos sociétés reposent beaucoup sur le tourisme. Sur la dimension économique sociétale et humaine, Monsieur DANIEL, Vice-président de la commission recherche avait déjà fait des propositions en ce sens. Il faudra allier la dimension technologique et la dimension humaine. La meilleure technologie ne sera pas utilisée sans prise en compte de la dimension humaine et les lieux où cette technologie devra être utilisée. On peut évoquer les travaux du CIRAD (Mme DUVAL) notamment ceux sur la chlordécone qui ont cherché à intégrer les pratiques agricoles, et ce en lien avec les agriculteurs, pour mieux comprendre les usages des pesticides, ce qui a permis d'apporter des solutions innovantes et adéquates permettant d'aller vers une réduction de la pollution.

Monsieur OZIER-LAFONTAINE approuve l'idée relative à l'organisation du séminaire sur une journée et revient sur le choix des animateurs des six pôles thématiques. Un travail d'inventaire doit être réalisé pour montrer comment des projets avec un cadre approprié s'articulent déjà au niveau des différentes chaînes de valeurs supportées par les axes de PARI. Il faudra par ailleurs faire le choix d'un projet illustratif qui montre comment on met en place une démarche à l'échelle d'un territoire « politique de site », et aussi d'un bassin « politique de bassin » (la Caraïbe).

Monsieur OZIER-LAFONTAINE, sur le thème des ateliers (le développement économique, la recherche et l'innovation) pense que développement économique et recherche et innovation vont ensemble et qu'il faudrait des sous-thèmes précis à décliner. Dissocier les deux ne permettrait pas de jouer le jeu du continuum recherche innovation développement économique et progrès. Il faudrait réfléchir aux items clés (exemple un monde après le covid aux Antilles).

Monsieur le Président de l'UA valide la proposition d'atelier avec le libellé suivant : recherche et innovation au service du développement économique et sociétal.

Monsieur NAGAM indique qu'il a proposé au Président du Conseil Régional d'organiser fin juin/début juillet un symposium sous forme d'ateliers et d'une plénière

Monsieur NAGAM poursuit en indiquant qu'il y a de nombreuses initiatives après la période

de confinement due au Covid. Il faut pouvoir intéresser la jeunesse à partir du consortium de la recherche et de l'innovation et entrer dans la création d'entreprise d'envergure. L'économie de la Guadeloupe ne doit plus être basée sur la consommation. Le territoire a besoin de croissance, de développement, d'industries. On a aussi besoin de l'agriculture notamment de miro-fermes tel que le fait déjà l'INRAE. L'agrotransformation doit trouver sa base à partir de l'Université pour une production mieux élaborée dans sa commercialisation et dans notre phasage (place du marché dans le territoire : production, transformation packaging, distribution et commercialisation) ; l'Université doit jouer un rôle au niveau de la qualité du produit à planter et à produire (INRAE), la qualité de la transformation à faire (Université), rentabiliser la biodiversité de manière à donner du travail aux jeunes et de la croissance au pays pour créer des emplois. Le séminaire doit favoriser la relance du territoire après le covid.

Monsieur MANSOT s'adresse aux représentants du monde socioéconomique en leur indiquant qu'il est important de mobiliser les membres de la sphère socioéconomique pour qu'ils soient nombreux à participer aux échanges et qu'ils indiquent les verrous qu'ils souhaitent voir lever au niveau des questions d'un point de vue technologique. Il faut que le monde académique se mélange au monde socioéconomique pour que le consortium PARI puisse exister. Ce séminaire permettra aussi de porter des réponses aux problèmes rencontrés par le monde socioprofessionnel afin que de nouvelles idées soient portées par les uns et les autres. Les entreprises peuvent poser des problèmes qui peuvent être à l'origine du développement de nouveaux sujets de recherche.

Monsieur ROCHE signale que pour les chefs d'entreprise l'attractivité du symposium qui se tiendra en juillet ne sera peut-être pas le plus important après une « gifle » telle que le Covid. Leur attention sera beaucoup plus portée sur le prêt garanti par l'Etat, l'attaque à l'octroi de mer et les rapports « félons » qui attaquent la protection de la production locale justement protégée par l'octroi de mer. Les chefs d'entreprises seront peut-être présents notamment pour exposer les difficultés rencontrées sur la thématique de la transformation des sargasses mais le réel problème dans l'immédiat reste le maintien des emplois et la recherche ne répond pas à cette question/inquiétude.

Monsieur NAGAM revient sur la problématique de l'octroi de mer qui chaque année est remise en question tout comme le Règlement Général d'Exemption par Catégorie (RGCE). Il serait intéressant de modéliser avec intelligence l'octroi de mer. Le reproche qui est fait est que l'octroi de mer qui devait être un outil de développement économique n'a jamais créé d'emplois. Une modélisation de l'octroi de mer serait possible par les universitaires.

Monsieur MANSOT souligne le fait qu'il y ait des économistes aussi bien sur la Guadeloupe que sur la Martinique qui ont travaillé sur l'économie de ces territoires.

Monsieur OZIER-LAFONTAINE ajoute que les spécialistes en économie, droit, sciences politique doivent être impliqués lors des ateliers autour de ces sujets et disciplines (SHS) qui sont au cœur du débat et que des livrables doivent être défini (modèles, orientations fortes et stratégiques).

Monsieur MANSOT indique que des travaux sur le sujet ont fait l'objet de conférences à l'Université. Il signale qu'il faut voir encore plus loin pour relancer l'économie avec de véritables leviers.

Monsieur ROCHE voulait juste attirer l'attention sur l'attractivité du séminaire sachant qu'il y a actuellement d'autres préoccupations.

Monsieur NAGAM explique l'intérêt de la participation des membres.

Le travail lancé avec l'INRAE et les DRRT (recherche innovation développement). Il faut aller vers un autre modèle économique à partir du caractère et du potentiel de notre territoire. L'industrialisation s'avère nécessaire et les universitaires de la recherche doivent extraire le potentiel de la biodiversité (végétale, marine, etc.), la synergie avec le monde économique, et l'attractivité. Comment réussir demain ? Cela passe par une réflexion avec les universitaires. Quel potentiel peut-on exporter à partir de nos territoires. La recherche l'innovation et le développement doivent être un vecteur de l'économie des territoires.

Monsieur le Président de l'UA annonce que malgré le covid il faut avancer. Une solution ne

	<p>pourra pas être apportée dans l’immédiat aux entreprises en difficulté mais il est important de venir discuter lors du séminaire pour construire l’avenir. Beaucoup de projets sont en cours au sein des pôles thématiques. La construction d’un modèle économique peut permettre de faire de la recherche et proposer des projets. Il faut quand même prendre en considération les problèmes de nos territoires.</p> <p>Monsieur le Président de l’UA revient sur l’organisation du séminaire. Il souhaite savoir si des propositions peuvent être faites pour les ateliers.</p> <p>Monsieur NAGAM propose que la thématique de l’énergie fasse l’objet d’un atelier. Il alerte sur le fait qu’aucune entreprise de Guadeloupe ne participe à la programmation pluriannuelle de l’énergie (PPE). Les entreprises présentes viennent de l’Hexagone. Il y a de l’information et de la formation à faire sur les modèles d’investissement ou de développement à mettre en place. C’est un sujet universitaire. L’énergie de la mer est un sujet à prendre en considération. Comment profiter du développement énergétique de nos territoires. Il y a eu des recherches sur le stockage en mer de l’hydrogène, le transport de l’hydrogène de nos territoires vers l’Amérique et l’Europe. Il faut que nous soyons acteur de notre PPE.</p> <p>Monsieur OZIER-LAFONTAINE revient sur les orientations du séminaire. Au départ il a été conçu pour faire vivre les grands axes de la politique de site. Il faudrait à partir de chaque axe démontrer le lien fort entre recherche, innovation et développement. Un effet d’entraînement sur comment lever les verrous législatifs, juridiques et technologiques. Il faudrait faire le choix des priorités sachant que toutes les thématiques ne pourront pas être développées.</p> <p>Monsieur OZIER-LAFONTAINE termine en indiquant que l’on peut partir des projets matures dans le cadre du PO à partir desquels on peut imaginer des améliorations pour que l’effet d’entraînement soit possible ou prendre en considération les projets en émergence. L’objectif est de faire vivre la politique de site. Une bonne idée peut ne pas avoir de débouché si en aval on n’a pas déverrouillé les verrous.</p> <p>Monsieur HUNEL rejoint les propos de monsieur OZIER-LAFONTAINE sur ce point. Le but du séminaire est de faire comprendre la politique de site et de faire comprendre que l’Université et les organismes de recherche sont dans une dynamique pour entrer dans un partenariat, un continuum recherche innovation développement économique et création d’emplois. Un travail de structuration de la politique de site à partir de grandes thématiques, de grands pôles a déjà été fait. Il faut maintenant faire comprendre l’intérêt des pôles et comment se structure les pôles. L’objectif premier du séminaire est de faire connaître la politique de site aux partenaires par des projets qui intègrent des chercheurs et qui mènent au développement économique. La politique de site devrait être structurante pour construire la S3, le prochain PO et penser le plan de relance. Toute la chaîne de valeur a été intégrée sur des grandes thématiques qui sont structurantes pour nos territoires.</p> <p>Monsieur le Président de l’UA synthétise en indiquant qu’on va identifier les animateurs pour chacun des six pôles, un bilan sera fait au niveau de chaque pôle, les projets phares des pôles à mettre en avant sont à définir. Les ateliers seront à mettre en place en tenant compte de ce qui est fait au niveau des pôles.</p> <p>La diffusion de l’information relative à l’organisation du séminaire doit être faite afin de permettre la participation du plus grand nombre de participants.</p>
Conclusions	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les animateurs pour chacun des six pôles thématiques • Séminaire planifié pour la journée du 9 juillet 2020 en visioconférence dans deux amphis (1 en Guadeloupe et 1 en Martinique) • Proposition de programme : <ul style="list-style-type: none"> ❖ MATIN <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation de la politique du site Antilles ➤ Présentation des six pôles thématiques ➤ Présentation des projets en cours et à venir ➤ Présentation de projets phares ❖ APRES-MIDI <ul style="list-style-type: none"> Ateliers : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement économique ➤ Recherche et innovation

Point abordé	Questions diverses : travaux effectués par le Groupe de travail recherche chlordécone
Discussions	<p>Monsieur MANSOT informe qu'en réponse à une commande nationale un groupe de travail s'est réuni en Guadeloupe et en Martinique pour présenter des actions dans le cadre de la coordination locale et la proposition d'actions locales sur la thématique de recherche chlordécone.</p> <p>Six actions ont été proposées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etudes des transferts de la chlordécone et de ses métabolites dans les différents compartiments 2. Evaluation de la toxicité directe et indirecte de la chlordécone et de ses métabolites 3. Réalisation d'une enquête couplée chlordéconémie et sciences humaine et sociale en corrélation avec les cartographies et contamination à la chlordécone et la répartition spatiale de pathologies 4. Mis en place plateforme analytique chlordécone et de ses métabolites multimatrice pour des analyses de routine et de recherche 5. Mise en place d'une coordination locale de la recherche sur la contamination à la chlordécone et ses effets chronique 6. Organisation de colloques et lancement d'Appel à projets et communication en direction du grand public et des scolaires <p>La fiche mesure qui a été co-construite pour partie en Guadeloupe et en Martinique fera l'objet d'une transmission à la préfecture de Guadeloupe ce vendredi.</p> <p>Ces actions seront abritées au sein de PARI. Les actions seront transpolaires.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA informe qu'un point sera à faire pendant le séminaire.</p> <p>Monsieur TALARMIN demande si une autre réunion sera organisée pour amender les propositions d'ateliers.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA propose qu'une réunion se tienne le 30 juin à 14h.</p>
Conclusions	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du groupe de travail chlordécone lors du séminaire • Réunion du comité stratégique le 30 juin à 14h